

Curieux agissements d'un policier de la zone Schaerbeek-Saint-Josse-Evere.

21 janvier 2008

Question écrite à M. Patrick DEWAEL, Ministre de l'Intérieur.

Le site de l'Agence de Presse indépendante NOVOPRESS (<http://be.novopress.info>) signale, en date du 8 janvier 2008, les curieux agissements d'un policier de la zone Schaerbeek-Saint-Josse-Evere.

Ce policier est toujours en fonction. Ancien membre du PS, il a rejoint un groupe trotskiste et collabore avec des associations proches de l'islamisme, comme le Parti des Jeunes Musulmans (PJM). Durant ses études universitaires, ce policier, Pierre-Yves LAMBERT, fréquenta Khalid ZIAN (secrétaire de la ministre socialiste Fadila LAANAN) et Mohamed BOULIF (ex-président de l'Exécutif des Musulmans de Belgique – inculpé et un temps détenu pour une sombre affaire de détournements de fonds publics).

P-Y. LAMBERT est également animateur du site internet « Suffrage universel » qui renvoie, en rubrique « Liens », vers les sites « Oumma.com » et « Humeur allochtone ».

Curieux loisirs pour un fonctionnaire de police !

Ce même policier entretient des liens étroits avec l'ASBL « Résistances », sérail du sieur ABRAMOWICZ, spécialiste auto-proclamé de l'«extrême droite».

ABRAMOWICZ est lui-même fonctionnaire de l'Etat belge, et lauréat du Prix Condorcet-Aron que décerne le Centre de Recherche et d'Etudes Politiques (CREP). Détail piquant : ce « lauréat émérite » est membre du Conseil scientifique dudit CREP (voir www.crep.be/ConseilSC.html) ! On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Il n'est, certes, pas question de remettre en cause les droits du policier LAMBERT à défendre ses convictions internationalistes. Je m'interroge néanmoins quant au devoir de réserve de ce fonctionnaire détenteur de la force publique.

Que « Résistances », officine sectaire de désinformation, utilise les services de policiers en activité (ou que des policiers s'immiscent au cœur d'un réseau d'extrême gauche) me semble inquiétant pour le bon fonctionnement de notre démocratie.

Les questions que je vous pose, M. le Ministre, sont les suivantes :

- Pensez-vous qu'il soit déontologiquement acceptable qu'un policier en exercice ait des activités politiques (trotskistes et pro-islamistes) que d'aucuns qualifient de subversives ?
- Certains dossiers de délation établis par « Résistances » ne trouveraient-ils pas leur source dans les confidences de policiers en activité, tel P-Y. LAMBERT ? Ces policiers agissent-ils sur ordre du Ministère de l'Intérieur ?